



RÈGLEMENT DU CONCOURS DU MEILLEUR DESSERT AUX POMMES

Dimanche 18 septembre 2022

Article 1- Ce concours est proposé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, dont le thème est « Le Patrimoine durable ». Il est une des animations programmées ayant pour objectif de mettre en valeur le verger conservatoire communal, le pommier et son fruit.

Le concours se déroule le dimanche 18 septembre 2022 dans le parc du Quincampoix.

Il est organisé par le service Culture de la Ville avec la coopération de la commission municipale environnement - cadre de vie et de la commission animation du Conseil Local de la Biodiversité.

Article 2- Le concours s'adresse exclusivement aux particuliers, de tous âges, majeurs ou mineurs (formulaire d'autorisation parentale).

Il est organisé pour 3 catégories d'âge :

- < 12 ans,
- 12-18 ans,
- > 18 ans

La participation au concours est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable.

Les membres du jury et toute personne impliquée dans l'organisation du concours ne peuvent prétendre à y participer.

Article 3- Chaque participant présente au concours un dessert « fait maison » à base de pommes et pour 6 personnes, une photo du dessert et l'écrit lisible de sa recette précisant la variété des pommes choisies.

Le participant est libre du choix d'ingrédients. Il engage sa seule responsabilité en fournissant un dessert élaboré et/ou cuit avec des produits garantis sains, conformes à leur date de péremption.

Le dessert est présenté dans son plat de cuisson ou sur un plat de dégustation.

Article 4- Le participant dépose son dessert entre 14h et 15h sur le site du Quincampoix au stand Concours du meilleur dessert aux pommes.

Le dessert apporté est enregistré sous un numéro pour garantir au jury l'anonymat de son auteur.e.

Aucun frais engagé pour la fabrication et la présentation du dessert ne sera remboursé au participant.

Article 5- Le jury est composé de 8 membres : 1 professionnel.le (artisan de bouche) et 2 représentant.e.s pour chacune des 3 catégories d'âge du concours.

Le jury se réunit pour délibérer entre 15h30 et 16h30. L'ordre de la dégustation est tiré au sort.

Le jury décerne un 1er prix et un prix coup de coeur dans chaque catégorie.

Les critères de notation des membres du jury sont :

- La part de pommes dans le dessert / 20 points
- La présentation et le visuel du dessert / 20 points
- L'alliance de goûts dans le dessert 20 points
- La complexité de la recette / 20 points
- L'originalité de la recette avec la garantie du « fait maison » / 20 points

Article 6- A l'issue du concours, les participants contribuent au partage gratuit des gâteaux du concours avec le public sous la forme d'un goûter citoyen. Chaque participant reprend son plat en fin d'évènement.

Article 7- Toute participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier, proroger ou annuler le concours.

Je soussigné.e M.....

Accepte le présent règlement du concours du meilleur dessert aux pommes

Fait à Melesse le 18 septembre 2022

Signature :